

Équipe Territoriale

- Définit les axes stratégiques, valide les objectifs opérationnels et passe commande
- Valide les propositions d'action des Pôles via les fiches fournies par l'ETR
- Évalue en tenant à jour le tableau de bord territorial
- Définit les valeurs et messages à porter.

Les secteurs :

- Intervention des animateurs
- Détection des besoins
- Recensement des souhaits
- Formulation d'un projet de secteur
- Réalisation du projet
- Recherche de compétences et de moyens

Équipe de Pilotage :

- Rend compte à l'EPT
- Organisation générale
- Coordination administrative
- Suivi des actions
- Synthèse des travaux dans les secteurs
- Passation commande vers les Pôles

E. T. R. :

- Définit les objectifs opérationnels
- Rédige le projet
- Met en œuvre le projet territorial en appui des Pôles

Le Conseil Territorial :

- Suivi du projet
- Donne un avis sur les objectifs poursuivis
- Fait des propositions à l'Équipe Territoriale
-

Pôle d'Excellence Sportive :

Proposition et mise en œuvre

- Détection et formation du joueur
- Sélection et stages de formation de joueur
- Centres d'Entraînement Départementaux
- Pôles espoirs M et F.
- Relations avec le haut Niveau
- Domaine médical
- Compétition jeunes et moins jeunes
-

Pôle Formation :

Proposition et mise en œuvre

- Détection, formation et suivi des techniciens
- Détection, formation et suivi des élus et des dirigeants
- Détection, formation et suivi des arbitres
- Détection, formation et suivi des observateurs d'arbitres
- Détection, formation et suivi des jeunes Arbitres
- Détection, formation et suivi des Accompagnateurs de J. A.
- Formation des tables
- Certification
- Validation de l'expérience
-

Pôle Développement :

Proposition et mise en œuvre

- Accueil de nouveaux publics et fidélisation
- Aide aux clubs en difficulté
- Maillage du territoire et zones blanches
- Création des clubs
- Pôle mini hand
- COC et développement des pratiques diversifiées
- Division équipement
- Action en destination des publics en difficulté d'accès
-

Pôle Communication :

Proposition et mise en œuvre

- Cellule communication : quels messages, quels destinataires, quels vecteurs
- Communication interne vers les clubs et licenciés
- Communication interne vers les comités, les ligues, la F.F.H.B.
- Communication vers les institutions (Conseils Généraux, Conseil Régional, DJS, DRJSCS, Préfectures...)
- Communication vers les mairies
- Relation avec les médias
- Création et utilisation des outils adéquats
-
-